

Montesson, future Fleur de béton ?



Groupe 3 - La nature en ville

GARBAN Nicolas, PHILIPPON Hyllana, SIMOUNET Oscar, TERRIER Alexia, TETIK Nedim, TURKI Mehdi

Sommaire

Introduction.....	2
1. Thématique.....	2
2. Situation.....	2
3. Les six communes de notre territoire.....	3
4. Recentrage.....	3
5. Problématique.....	4
6. Rapide état des lieux.....	4
I. Un consensus de façade.....	7
1. Un territoire naturel et agricole sous protection juridique.....	7
2. Enjeux et moyens d'action en faveur de la préservation de la plaine.....	8
II. Des tensions qui demeurent.....	10
1. Deux mondes qui s'ignorent.....	10
2. Des projets sources de conflits.....	11
3. Maîtrise de l'urbanisation ou préservation des espaces ouverts.....	12
Comparaison avec Argenteuil.....	14
Scenarii.....	15
Bibliographie.....	17
Annexes.....	19

Introduction

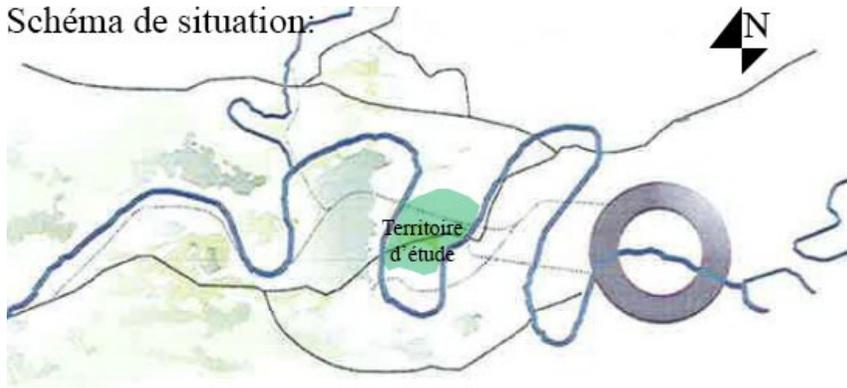
1. Thématique



MONTESSON/GROUPE

2. Situation

Schéma de situation:



Nous aborderons ce territoire par le biais de la « Nature en ville ». Nous tâcherons dans ce diagnostic de ne pas nous enfermer dans une dichotomie rural/urbain et de mettre en avant les lieux où ville et nature dialoguent.

Nous pensons que cet échange, dans des communes fortement anthropisées, saura faire émerger quelques-uns des enjeux les plus riches de notre territoire.

Vue sur la Défense depuis la plaine de Montesson. Le rapport de force entre nature et ville donne souvent l'image du « pot de terre contre le pot de fer ». Néanmoins, on observe un rapide changement des mentalités sur les sujets liés aux espaces ouverts et l'environnement.

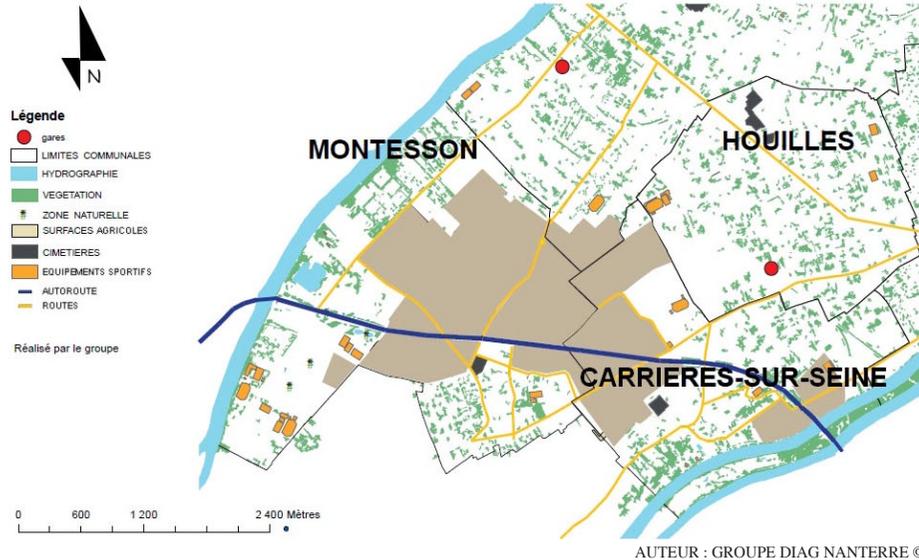
Notre territoire de diagnostic se situe en Ile-de-France, dans une boucle de la Seine de l'Ouest parisien.

Les six communes qui constituent notre zone d'étude sont marquées à la fois par leur proximité avec Paris (4-6 km) et par leur passé agricole et maraîcher important.

3. Les six communes de notre territoire

Argenteuil, Bezons, Carrières-sur-Seine, Houilles, Montesson et Sartrouville, nous proposent un large choix d'espaces ouverts de types très divers. Comme nous avons choisi une définition volontairement très large de ce que pouvait être un espace naturel, il nous a semblé judicieux de commencer notre étude par une typologie des différents espaces (cimetière, tiers-paysage, équipement sportif etc.) :

TYPLOGIE DES ESPACES OUVERTS ET NATURELS



4. Recentrage

Espaces Ouverts:

Les espaces ouverts urbains sont définis comme la partie de l'espace urbain non occupée par des constructions. Cette définition prend en considération tous les espaces creux tels que les places, les rues, les zones de recul devant les bâtiments exceptionnels, les espaces verts, les berges de fleuves etc.

Les espaces ouverts urbains constituent le lieu privilégié de la vie urbaine, en termes d'espace public, d'espaces de rencontres ou simplement de lieu de détente.

Une définition plus générique des espaces ouverts se base sur la non-imperméabilisation des sols. Notion clé permettant tous changement de destination pour espace. Cependant cette définition exclu de facto un grand nombre de lieux: voiries, friches industrielles, zones de stockage etc ...

Au vue du temps imparti, de la taille de notre territoire d'étude et de la richesse de notre thème, il nous est rapidement apparu qu'il fallait centrer notre travail sur un aspect plus spécifique de la nature en ville.

En étudiant notre typologie des espaces ouverts et en nous basant sur nos premières observations de terrain, il nous a semblé que la plaine et son activité agricole serait un territoire riche à analyser.

Notre intérêt pour cet espace vient en premier lieu de la rareté de ce type de territoire en première couronne parisienne. En effet, la plaine de Montesson était propice à l'observation des interactions entre les différents acteurs.

5. Problématique

Partant de cette constatation, nous avons, au fil de nos recherches, fait émerger la problématique suivante :

Les rapports entre les acteurs demeurent conflictuels malgré un consensus de façade pour la préservation de la plaine ?

Dans un premier temps, nous discuterons autour du consensus qui semble unir les acteurs de la plaine quant à sa conservation en tant qu'espace agricole et naturel. Nous traiterons ce consensus à travers l'étude des documents d'urbanisme et des légitimités dont se réclament les acteurs ainsi que leurs moyens d'action.

Puis, nous nous pencherons plus en détails sur les conflits qui malgré cela fleurissent sur la plaine. Nous analyserons ces conflits à travers une étude de la gouvernance des espaces ouverts de Montesson. Mais aussi, en questionnant le sens que les différentes parties en présence mettent derrière la notion d'espaces naturels.

Enfin, nous conclurons cette étude en proposant une comparaison entre les plaines de Montesson et d'Argenteuil. Cette comparaison nous paraît riche de sens au vue de la proximité (tant géographique que morphologique) initiale de ces deux espaces.

Quels facteurs expliquent l'évolution différente de ces deux espaces ? Quels enseignements pouvons nous en tirer pour prévoir l'évolution future de Montesson ?

Nous nous efforcerons de présenter des scénarii de l'évolution possible de la plaine.

6. Rapide état des lieux

Nous l'avons vu, la première couronne parisienne a subi une urbanisation très forte dès la seconde moitié du 19eme siècle, principalement due au développement des réseaux de transports. Néanmoins la plaine de Montesson a pu en grande partie être épargnée et garder son caractère agricole (grande tradition maraichère).

1750



1900



1960



2012



Méthodologie :

- Recherche documentaire (archives communales, documents d'urbanisme)
- Observations de terrain (passive et active).
- Analyse sensible effectuée en parallèle des matières Morphologie urbaine et Sociologie visuelle.
- Entretiens semi-directifs et libres ; par téléphone et de visu.
- Tentatives infructueuses pour obtenir un rendez-vous avec les élus locaux.

Acteurs interrogés :

- Le Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson (CADEB) ;
- Réseau rural
- Association Plaine d'avenir 78
- Le Syndicat des propriétaires fonciers de Montesson et environs (SPFME)
- Association Histoire et Mémoire de Montesson
- Le Syndicat Légumes Français
- Un exploitant champignoniste
- Des habitants montessonais et sartrouillois.

Actuellement l'activité agricole sur la plaine est rentable, bien qu'en difficulté. La majorité de la production est assurée par deux grands maraîchers mais le secteur reste marginal dans l'économie des communes de la boucle.

Montesson		Chiffre de l'INSEE	
Pourcentage agriculteurs 2012	1.8		
Nombre de ménages 2011	5734	Nombre de ménages agriculteurs 2011	16 (0.3%)
Population des ménages 2011	15194	Population des ménages agriculteurs 2011	43 (0.3%)

Emplois selon secteur	2006	2011
Ensemble	5405	4964
Agriculture	48 (0.9%)	48 (1%)

Carrière-sur-seine			
Pourcentage agriculteurs 2012	0.9		
Nombre de ménages 2011	6114	Nombre de ménages agriculteurs 2011	16 (0.3%)
Population des ménages 2011	15186	Population des ménages agriculteurs 2011	29 (0.2%)

Emplois selon secteur	2006	2011
Ensemble	3908	4480
Agriculture	67 (1.7%)	17 (0.4%)

Sartrouville			
Pourcentage agriculteurs 2011	0.4		
Nombre de ménages 2011	19965	Nombre de ménages agriculteurs 2011	4 (0.1)
Population des ménages 2011	50294	Population des ménages agriculteurs 2011	6 (0.1)

Emplois selon secteur	2006	2011
Ensemble	12158	12507
Agriculture	7 (0.1)	16 (0.1)

Yvelines			
Pourcentage agriculteurs 2012	1.5		
Nombre de ménages 2011	554995	Nombre de ménages agriculteurs 2011	948 (0.2)
Population des ménages 2011	1384378	Population des ménages agriculteurs 2011	2737 (0.2)

Emplois selon secteur	2006	2011
Ensemble	544449	542004
Agriculture	2506 (0.5)	2410 (0.4)

IDF			
Pourcentage agriculteurs 2012	0.7		
Nombre de ménages 2011	4992321	Nombre de ménages agriculteurs 2011	948 (0.2)
Population des ménages 2011	11615466	Population des ménages agriculteurs 2011	2737 (0.2)

Emplois selon secteur	2006	2011
Ensemble	5513247	5659717
Agriculture	13722 (0.2)	12803 (0.2)

Les données de l'INSEE nous montrent l'aspect marginal du secteur agricole dans l'emploi, que ce soit de la région, du département ou des communes de Plaine d'Avenir. Nous sommes dans un secteur économique qui se représente pas plus de 1,8% des actifs (Montesson), qui tombe jusqu'à 0,7% des actifs si l'on se base sur l'échelle régionale et 0,4% à Sartrouville.

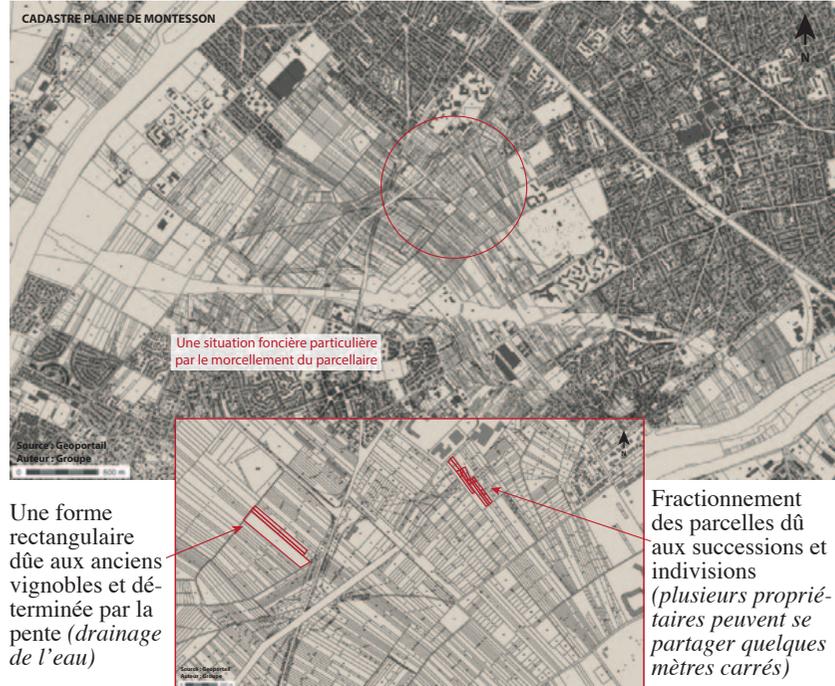
L'évolution du secteur entre 2006 et 2011 nous montre que l'agriculture en région Île-de-France est au mieux une activité en stagnation, si ce n'est en déclin. La plus grande déprise est à observer à Carrières-sur-Seine où 74% des agriculteurs de la commune ont cessé leurs activités.

A contrario, Sartrouville est la seule commune de notre diagnostic à avoir augmenté son nombre d'agriculteurs. Une augmentation à relativiser au vue du nombre très réduit de professionnels du domaine qui rend toute hausse de l'activité statistiquement impressionnante (228%).



Robert Français, maraîcher exploitant, qualifie lui-même son activité «d'industrielle». MONTESSON/GROUPE

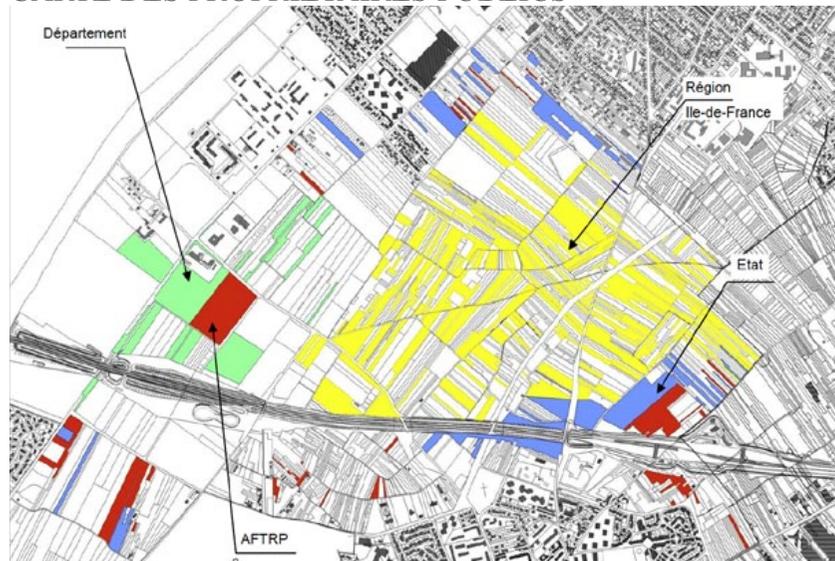
DÉCOUPAGE PARCELLAIRE SUR LA PLAINE



SOURCE : GÉOPORTAIL

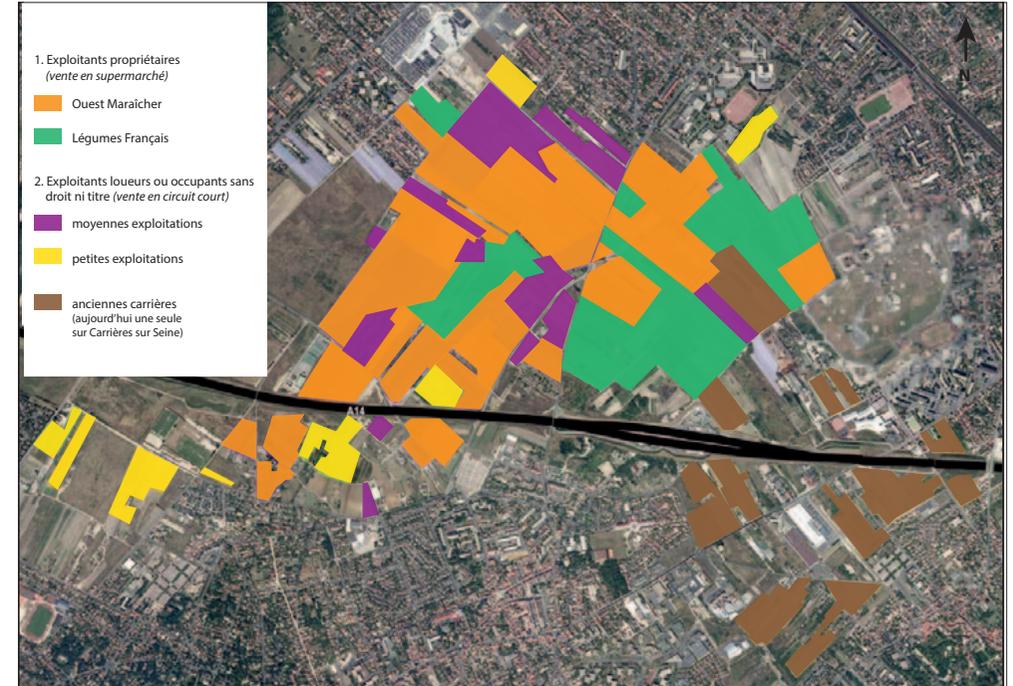
AUTEUR : GROUPE DIAG NANTERRE ©

CARTE DES PROPRIÉTAIRES PUBLICS



AUTEUR : AGENCE DES ESPACES VERTS

CARTE DES EXPLOITANTS SUR LA PLAINE



SOURCE : AEV

AUTEUR : GROUPE DIAG NANTERRE ©

Dans ce contexte de réflexion autour de l'activité agricole, nous pouvons noter que les pouvoirs publics ont commencé une politique d'acquisition foncière dans la plaine.

Toute action sur le foncier de la plaine est complexifiée par le fort morcellement du parcellaire et la multitude de petits propriétaires. Ce type de cadastre émietté s'explique par les nombreuses divisions successorales et le passé viticole de la plaine.

I. Un consensus de façade

1. Un territoire naturel et agricole sensible sous protection juridique

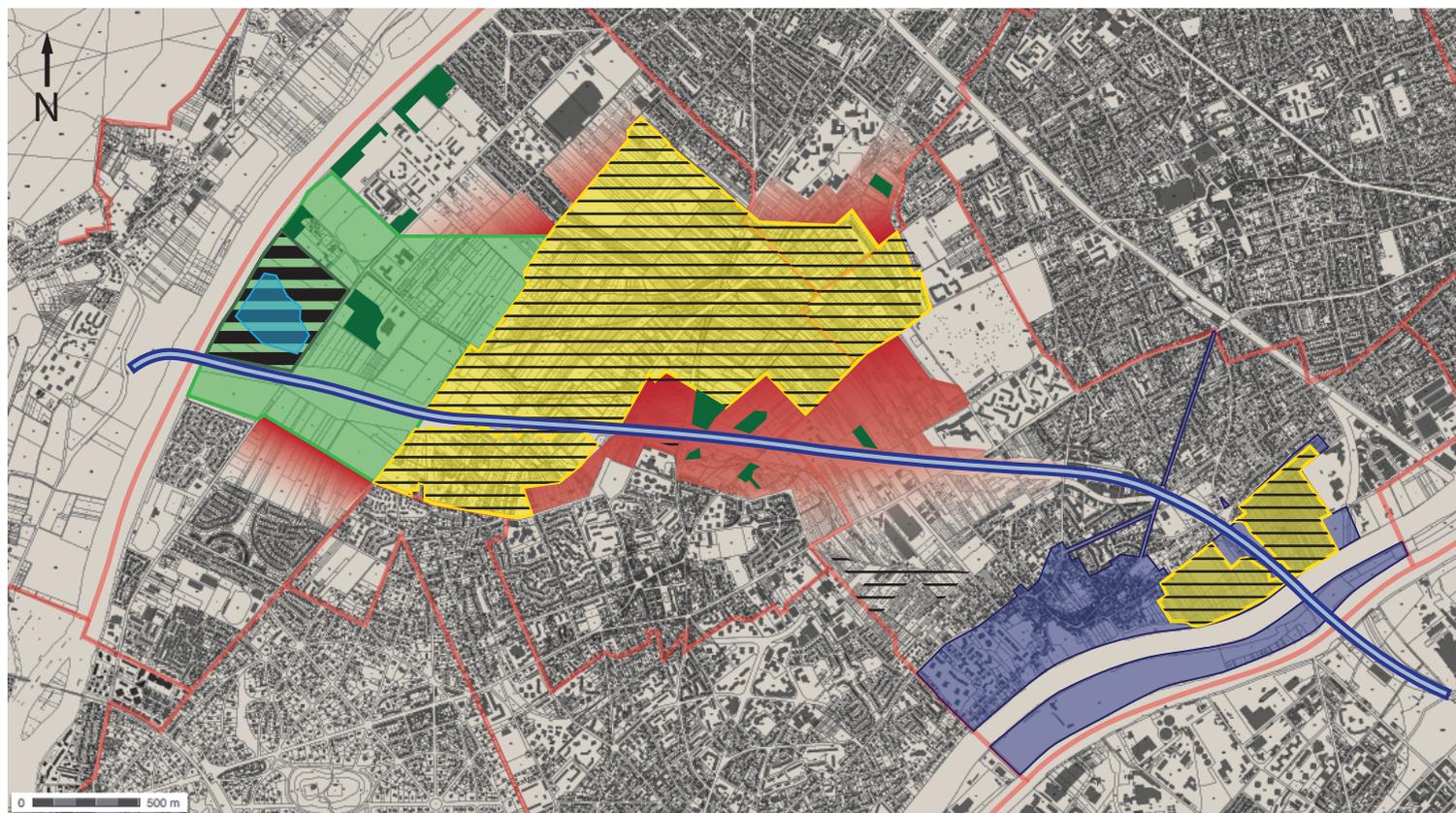
Nous recensons une multitude de documents d'urbanisme en faveur de la préservation des espaces naturels, dont agricoles. C'est d'ailleurs au niveau régional que la plaine de Montesson concentre le plus de protection juridique.

ENSEMBLE DES MOYENS ET ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET OUVERTS SUR LE TERRITOIRE DE LA BOUCLE

Organe ou acteur	Documents juridiques	Année	Portée de l'action
Echelon national			
Gouvernement	Loi Grenelle de l'environnement II	12 juillet 2010	Loi portant engagement national pour l'environnement
DRIAF			Soutient l'agriculture en Ile-De-France
Echelon régional			
Conseil général	SDRIF	2012	Définit la Plaine comme « territoire de projet agriurbain faisant l'objet d'un soutien régional »
AEV + SAFER	PRIF	2000	Périmètre d'intervention foncière sur lequel la SAFER se charge d'acquérir des terrains pour le compte de l'AEV et de maintenir leur vocation agricole
	ZNIEFF		Inventaire des zones présentant un intérêt écologique
Réseau rural			Réseau de mise en relation des acteurs du milieu rural pour la conservation et la préservation d'une activité agriurbaine
Echelon départemental			
Conseil général	ENS	1994	Document stratégique d'orientation qui qualifie la Plaine comme un espace ayant pour fonction «la maîtrise de l'urbanisation». Absence de valeur réglementaire
Echelon communale			
Communes	PLU Carrière-sur-Seine	2014	Définit des Zones agricoles et des Zones naturelles
	PLU Montesson	2012	
	PLU Sartrouville	2006	
Carrière-sur-Seine	ZPPAUP		Zone de protection du patrimoine agricole, urbain et paysager. Valeur réglementaire
Associations		Depuis 1990	Soutien aux agriculteurs Pression politique Action en justice

2. Enjeux et moyens d'actions en faveur de la préservation de la plaine

LA PLAINE DE MONTESSON : DES MESURES JURIDIQUES EN PRÉVENTION DU GRIGNOTAGE URBAIN



I. Des mesures de protection relatives aux espaces naturels, agricoles et paysagers

PRIF de 2012

ENS

Parc départemental

Zones agricoles dans les PLU

ZPPAUP

ZNIEFF

II. Un périmètre de protection limité, menacé par l'urbanisation

Limite de la protection juridique et zones menacées

Autoroute A 14

Espaces boisés

On constate ainsi que depuis les débuts des années 70 la plaine a relativement peu changé, grignotée sur le quartier des Terres Blanches ou encore traversée par l'autoroute A14.

" Je ferai mon possible pour que l'arrivée de l'échangeur soit interminable "

JEAN-FRANÇOIS BEL
Maire de Montesson

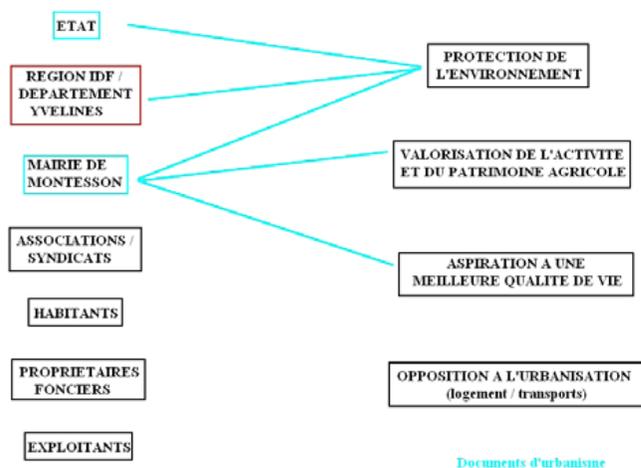
Les acteurs du territoire affichent de manière quasi-unanime une volonté de préserver la plaine. Les enjeux sont divers : protéger l'environnement (faune et flore) ; défendre un patrimoine agricole et économique important pour la région ; promouvoir un cadre de vie de qualité (promenades, beaucoup d'espaces verts, etc.) ; et enfin lutter contre l'urbanisation (transports, logements).

SOURCE : AEV, PUBLICATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES, PUBLICATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE MONTESSON, SARTROUVILLE ET CARRIÈRES-SUR-SEINE, INVENTAIRE NATIONAL DES ZNIEFF

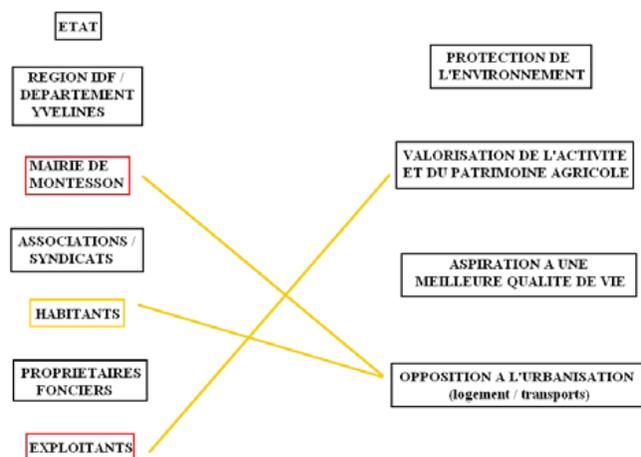
AUTEUR : GROUPE DIAG NANTERRE ©

Il reste malgré tout des espaces sur la plaine qui ne sont pris en compte dans aucun périmètre de protection. Ces zones-là sont les premières visées par une éventuelle urbanisation, notamment à proximité du Carrefour, du quartier des Terres Blanches ou encore le long d'un important tronçon de l'A14 où est prévu un échangeur.

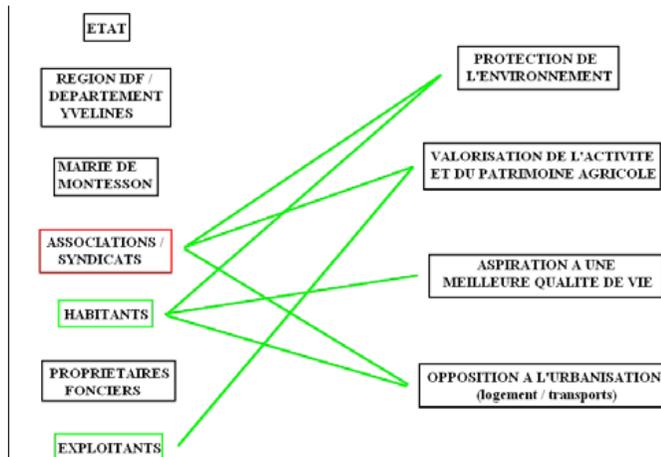
ENJEUX ET MOYENS AUTOUR DE LA PRÉSERVATION DE LA PLAINE



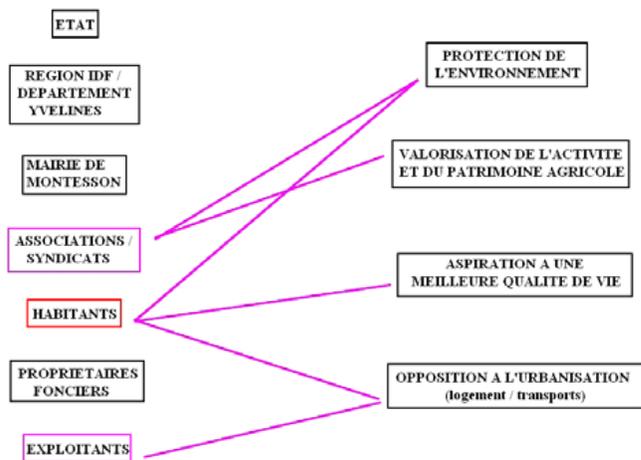
Documents d'urbanisme



Pression fonciere et rentabilite economique



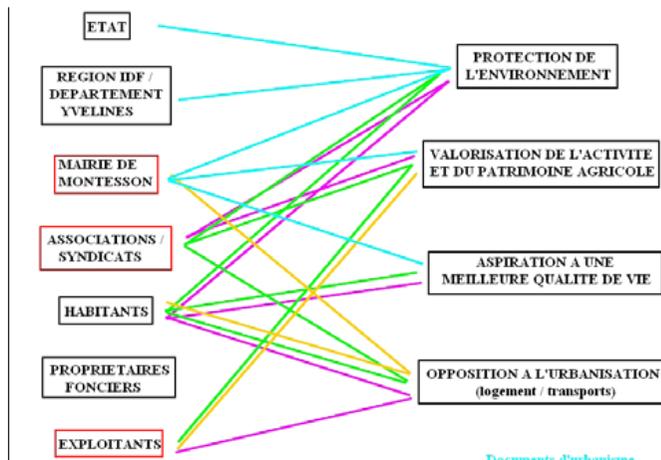
Recours en justice
(ZAC de la Barde, expropriations RD 121, etc.)



Pression electorale

Cette mobilisation autour de la plaine, à la faveur des exploitants agricoles, est incarnée par la société civile (associations et syndicats), appuyée d'ailleurs par les populations locales. On constate en outre le souci de la commune de Montesson (et de M. Bel, maire depuis 18 ans) d'avoir veillé jusque-là à la maîtrise de l'urbanisation.

La commune de Montesson, assistée par la société civile, manifeste un intérêt plus vif à protéger ce territoire que celles de Sartrouville et Carrières-sur-Seine. Enfin, contrairement aux exploitants, les propriétaires fonciers privés n'aspirent pas à maintenir la plaine et son activité agricole, dans la mesure où ces derniers souhaitent vendre leurs parcelles à un prix correct (environ 25€/m²).



Documents d'urbanisme
Pression fonciere et rentabilite economique
Recours en justice
(ZAC de la Barde, expropriations RD 121, etc.)
Pression electorale

SOURCE : ENTRETIENS

Il convient désormais de tempérer ce consensus autour de la préservation de la plaine, car chaque catégorie d'acteurs est loin de tenir un discours univoque.

II. Des tensions qui demeurent

1. Deux mondes qui s'ignorent



Les larges espaces de la plaine agricole ne se traversent pas si facilement. Les promeneurs y sont très rares. MONTESSON/GROUPE



Les voies permettent surtout la circulation en véhicule ou à vélo. Lors de nos enquêtes, nous n'avons vu personne parcourir la plaine à pied. MONTESSON/GROUPE



Certaines franges de la plaine regroupent friches et habitations isolées. CARRIÈRES-SUR-SEINE/GROUPE



Les pouvoirs publics peinent à lutter contre les dépôts sauvages. MONTESSON/GROUPE

La cohabitation entre milieu urbain et zone agricole n'est pas évidente. On a certes eu des témoignages d'habitants qui déclaraient s'y promener mais il est vrai que la plaine agricole n'est pas particulièrement attrayante. La circulation à pied n'est pas facile, traverser les voies de circulation très fréquentées n'est pas rendu possible par la présence de passages piétons ou de feux alternés ; les autres chemins ne sont généralement pas aménagés et surtout destinés aux besoins de l'activité agricole. Pour celui qui n'y travaille pas, la plaine est surtout un lieu de passage.

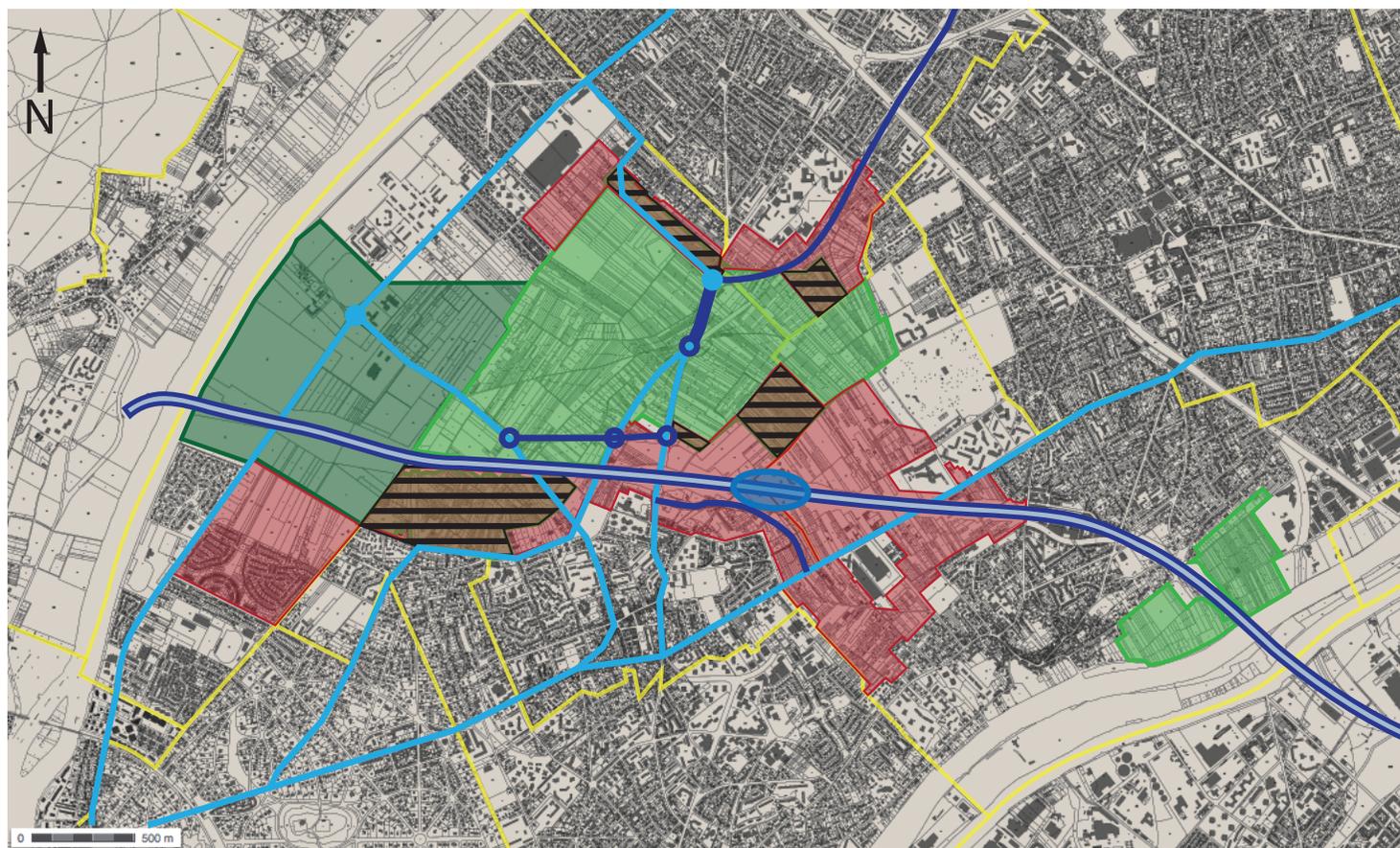
A cela s'ajoutent les problèmes posés par l'accumulation des dépôts sauvages sur l'ensemble de la plaine. Ils sont autant le fait des habitants que des entreprises et sont le symbole de deux univers qui ont du mal à s'acclimater.

Ainsi, les différents acteurs n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts et les mêmes priorités :

- Les agriculteurs sont dans un optique de rentabilité et de conservation de leurs terres ;
- Les propriétaires privés cherchent à maximiser la valeur de leurs biens quitte à les laisser inutilisés ;
- Les pouvoirs publics répondent aux exigences de l'aménagement du territoire ;
- Les habitants souhaitent préserver la plaine au nom du cadre de vie et de la patrimonialité du lieu.

2. Des projets sources de conflits

DES PROJETS DE TERRITOIRE CONTRADICTOIRES



I. Les documents d'urbanisme pour la préservation de l'espace

- PRIF
- ENS

II. Des zones en conflit réservées à l'aménagement et l'extension urbaine

- ZAD dont le titulaire du droit de préemption est la CCBS
- Zones sur lesquelles le droit de préemption entre en concurrence avec la SAFER

III. Un projet de développement du réseau routier propice à l'urbanisation

- Axes de circulation majeurs
- Projet de départemental et liaison avec la RD311
- Giratoires attendant au projet
- Projet d'échangeur en suspens

SOURCE : AEV, DÉLIBÉRATIONS ET PUBLICATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

AUTEUR : GROUPE DIAG NANTERRE ©

Plusieurs projets d'aménagement s'opposent, notamment sur les franges de la plaine. Aux côtés du PRIF et de l'ENS ont été instituées des ZAD qui ont pour but l'urbanisation au détriment des terrains agricoles. Il se trouve que les périmètres définis par l'un et l'autre se chevauchent par endroit. Sur ces espaces, les acteurs sont amenés à entrer en conflit. Notons qu'en cas de concurrence, le droit de préemption de l'intercommunalité prévaut sur celui de la SAFER.

La voie nouvelle RD 121 actuellement en construction est également une importante source de tension. Elle nécessite de déloger des propriétaires de terrains agricoles. Les expropriations ont donné lieu à des recours en justice. Les propriétaires étaient en désaccord avec le prix de rachat fixé entre 4 et 5 euros le mètre carré. Ils ont obtenu 25 euros en seconde instance.

Par ailleurs, elle suscite des interrogations. Elle prévoit en effet l'installation de quatre nouveaux giratoires sur la plaine de Montesson. Or ces derniers permettraient de raccorder de nouvelles voies de circulation à l'avenir. Ils préfigurent donc un développement du réseau routier.

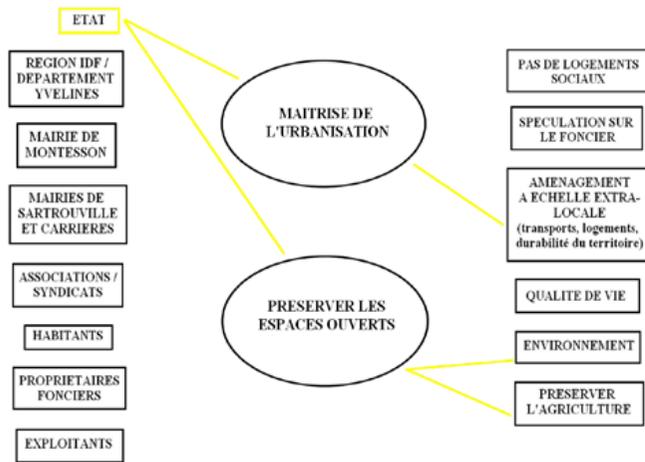
La réalisation de l'échangeur ne pourrait sans faire sans l'adaptation du réseau viaire, ce qui sera le cas avec la RD 121. Si le maire déclare ne pas en vouloir, l'Etat rappelle que le projet n'a pas été abandonné.

3. Maîtrise de l'urbanisation ou préservation des espaces ouverts

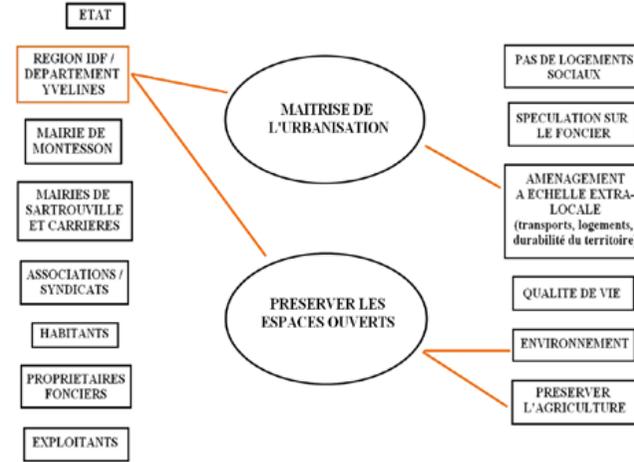
Les espaces agricoles sont largement perçus comme des vides, c'est à dire comme une réserve foncière potentielle. Le territoire de la Boucle est ainsi fortement marqué par des enjeux qui s'opposent à la préservation de la plaine et de ses espaces naturels. Ces enjeux sont liés comme nous l'avons vu au besoin de mobilité et de desserte, mais également à la pression immobilière.

LES MOTIVATIONS SE STRUCTURENT AUTOUR DE DEUX GRANDS ENJEUX

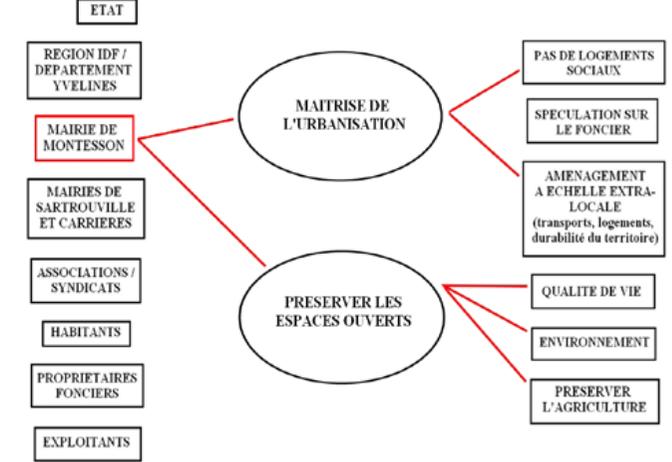
L'Etat :



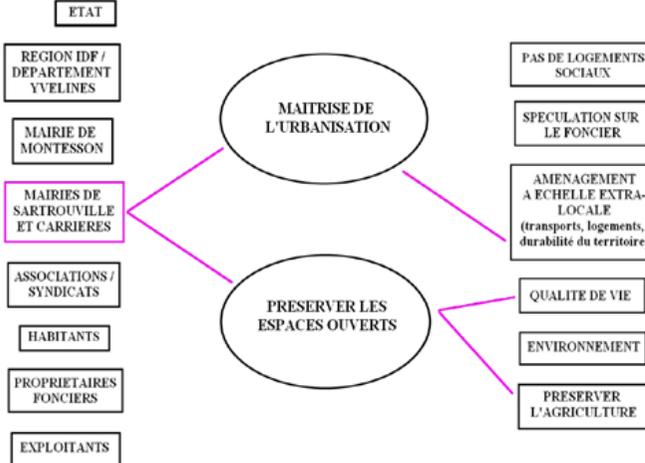
La région et le département :



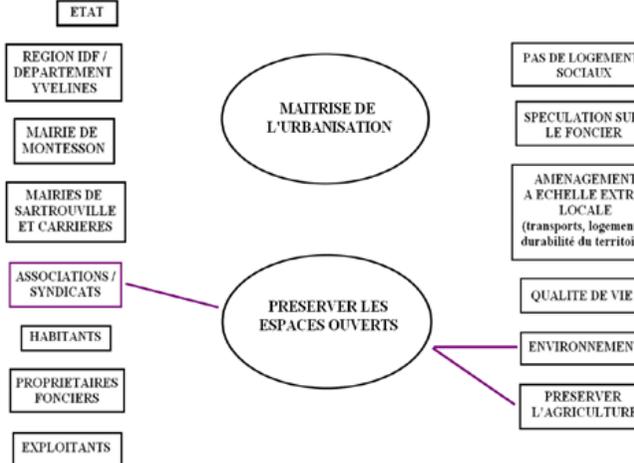
La mairie de Montesson :



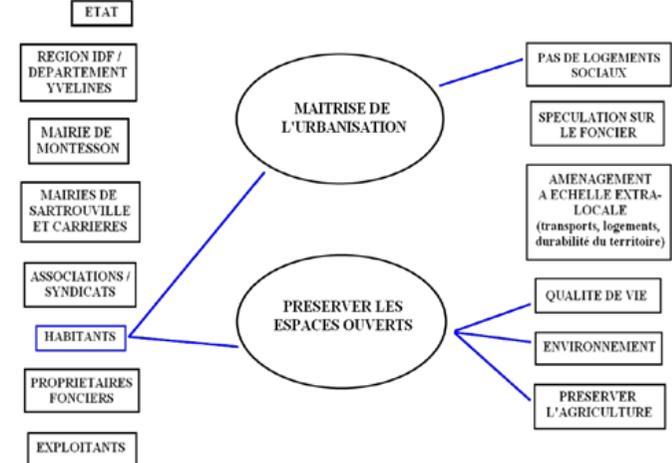
Les communes de Sartrouville et Carrières :



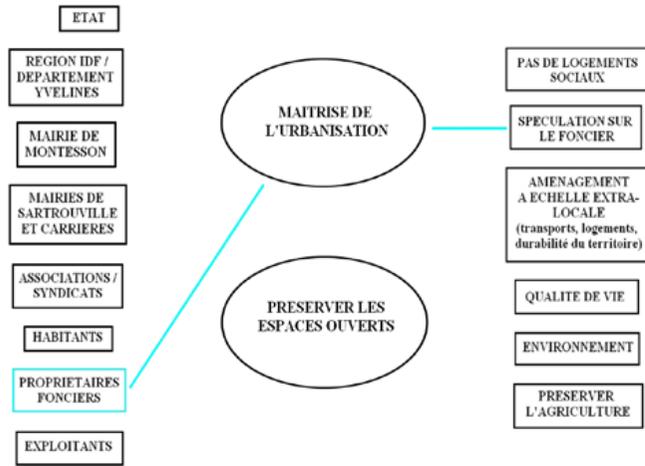
Les associations :



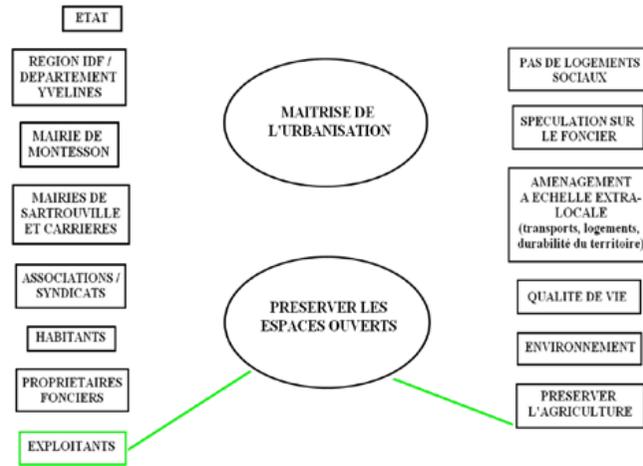
Les habitants :



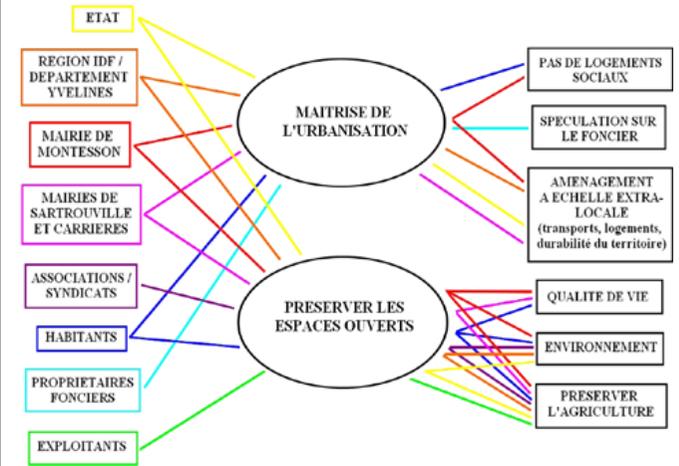
Les propriétaires fonciers :



Les exploitants agricoles :



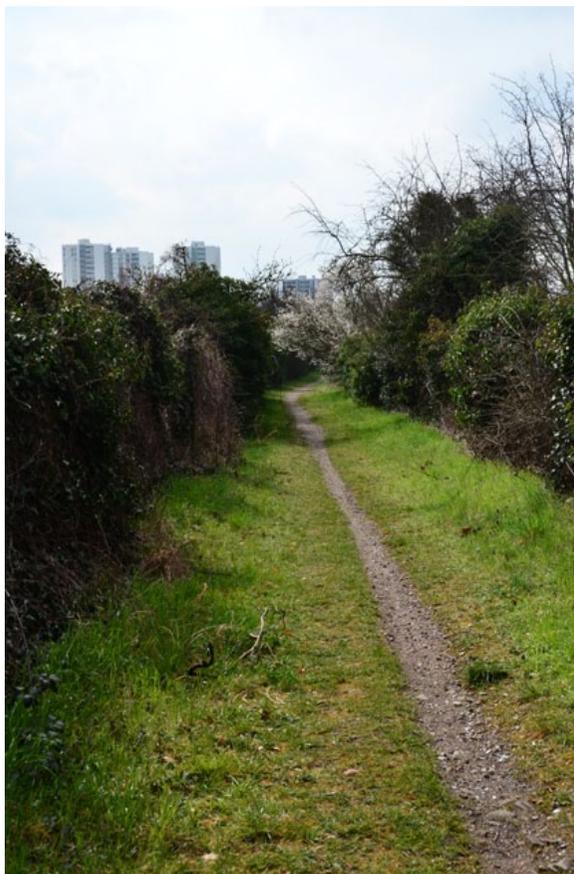
Synthèse :



SOURCE : ENTRETIENS

La proximité géographique de la plaine de Montesson avec la capitale et, notamment, le quartier d'affaires de La Défense, en fait une cible stratégique pour les promoteurs. En plus des objectifs de construction de logements imposés par l'Etat et la région, la pression foncière s'exerce également à travers les quotas de logements sociaux imposés par les lois SRU et ANRU. En l'espèce, si la commune de Sartrouville a atteint le sien, ce n'est le cas ni à Montesson ni à Carrières-sur-Seine, qui compte environ 18% de logements sociaux. Or, si la commune de Montesson résiste face aux projets d'urbanisation, c'est en partie en raison d'une forte réticence à la construction de logements sociaux, relayée notamment par les habitants (car induisant l'arrivée d'une nouvelle population, avec les changements qui s'ensuivraient). Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont amenés à envisager des compromis quant à l'urbanisation de la plaine.

Comparaison avec Argenteuil



La morphologie de la plaine d'Argenteuil diffère totalement de celle de Montesson.
ARGENTEUIL/
GROUPE

Les plaines d'Argenteuil et de Montesson présentent des caractéristiques différentes, que ce soit par rapport au type de production (vignes / maraîchage) ou au regard du tissu associatif (nettement moins important à Argenteuil qu'à Montesson). Aussi, la plaine d'Argenteuil a été particulièrement grignotée par le passé, bien plus qu'à Montesson qui a réussi à se maintenir, en partie grâce à la forte mobilisation associative.

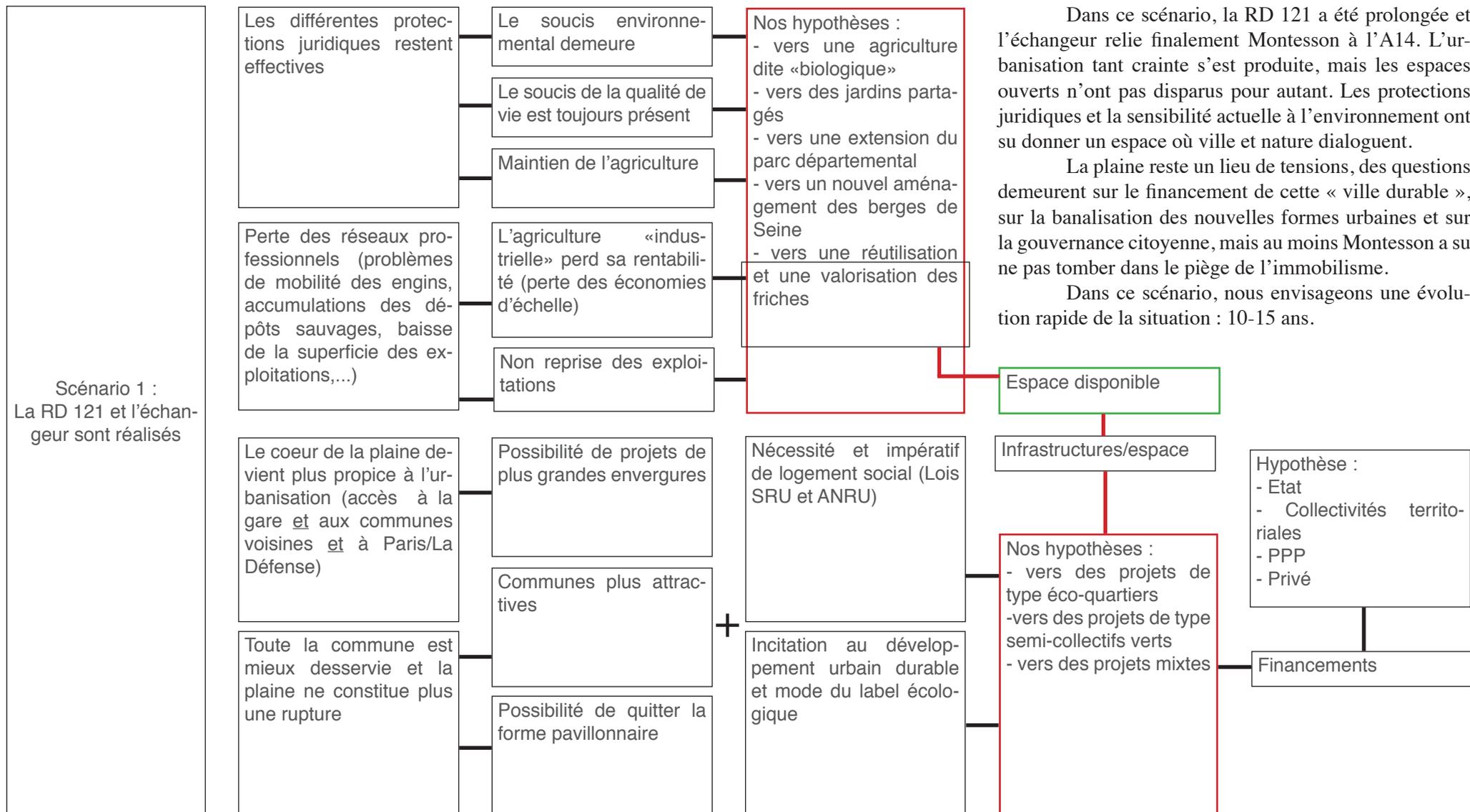
Ces deux plaines ont néanmoins quelques problématiques en commun, notamment quant à leur relative rentabilité agricole, ou encore avec les dépôts sauvages. Au regard de ces faits, la plaine d'Argenteuil peut nous éclairer sur le devenir de la plaine de Montesson.

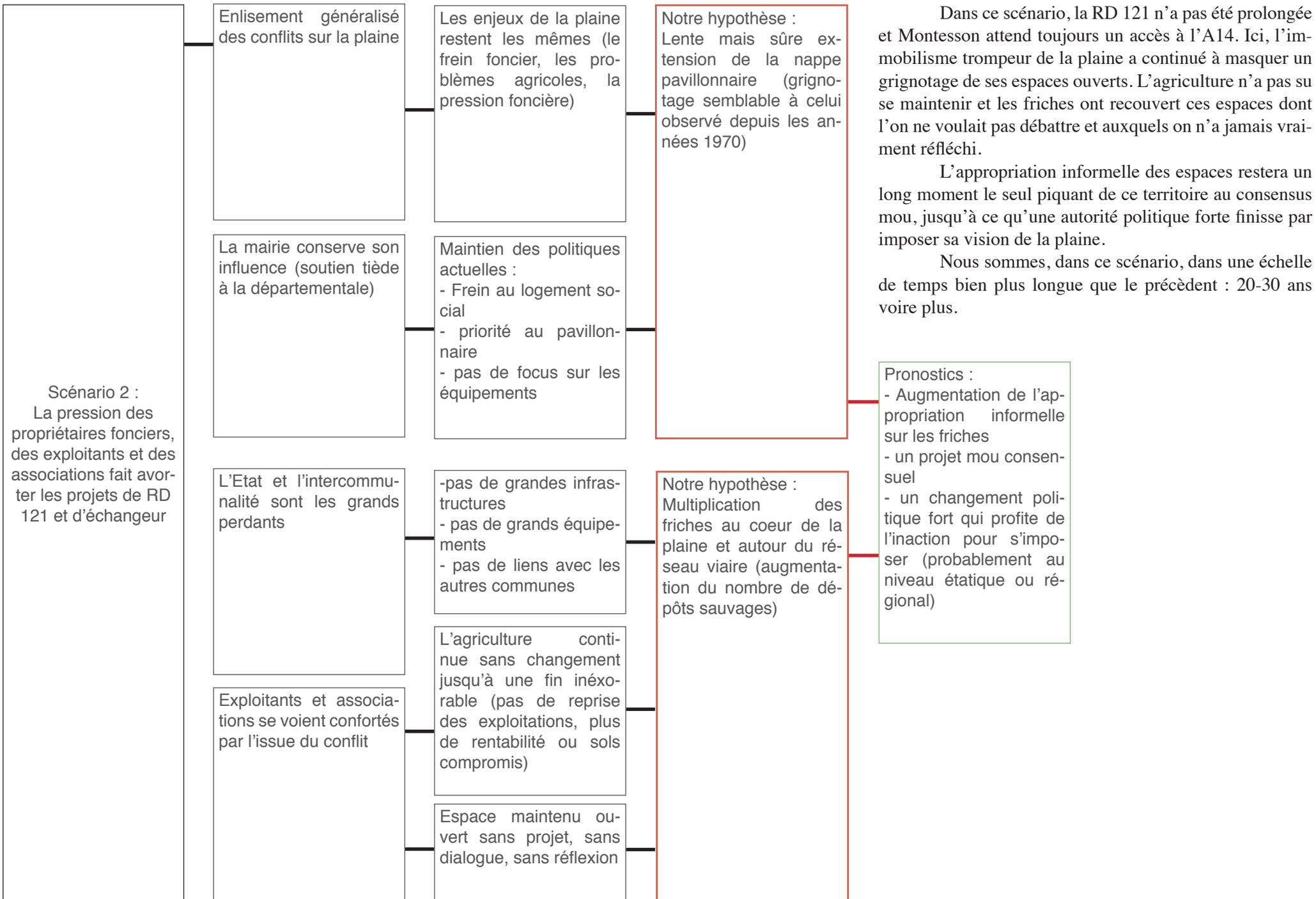
		Montesson	Argenteuil
Acteurs	Etat	Zone classée d'intérêt national (OIN)	
	Associations	8 associations	1 association (AMAP)
Réglementation	SDRIF	Potential de constructibilité de 77 ha, dont 58 ha pour du logement (3600 logements)	Zone classée urbanisable carroyée
	PRIF	Oui	Oui
	ENS	Oui	Oui
Agriculture	Surface de l'espace ouvert (non imperméabilisé)	280 ha	90 ha
	Passé agricole	Vignobles, cultures maraîchères (salades, oignons,...)	Vignobles, arboricultures, asperges
	Etat de l'agriculture actuellement	Plusieurs cultures maraîchères (la salade représentant 4% de la production nationale)	2 vignobles
	Circuits courts	Oui	Oui
	Agriculture biologique	Non	Oui
	Grignotage	Limité	Elevé
	Parcellaire	Morcellé	Morcellé
	Territoire agri-urbain	Oui	Non
Projets	Projet communal	Projet de la ZAC de la Borde	
Autres	Dépôts sauvages	Oui	Oui
	Jardins partagés	Oui	Oui

Scenarii

Pour conclure notre étude, nous avons choisi de vous proposer deux scénarii possibles de l'évolution de la plaine. Le point de départ de ces deux anticipations sont la réalisation ou non du prolongement de la RD 121 ainsi que la création de l'échangeur.

Nous avons choisi la forme du scénario car, utilisé comme technique de prospective, celui-ci sert de moyen pour forcer l'imagination, stimuler la discussion et pour attirer l'attention d'interlocuteurs spécifiques, en particulier les commanditaires et les décideurs.





Bibliographie

Documents d'urbanisme :

- SCOT Boucles de la Seine 78
- PLU Sartrouville / Montesson / Houilles / Carrières-sur-Seine / Bezons / Argenteuil
- SDBM Schéma Directeur de la Boucle de Montesson
- SDRIF Schéma Directeur de la Région Ile de France
- La Plaine de Montesson (Yvelines), Etude du Paysage agricole, 10 juillet 2008 AEV
- Plan de Prévention des risques d'Inondation de la vallée de la Seine et de l'Oise, Département des Yvelines Juin 2007
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Ile-de-France, adopté en 2013
- PRIF Périmètre Régional d'Intervention Foncière, Plaine de Montesson créée en 2000
- ZNIEFF (2nde génération) de l'Etang de l'Epinoche a Montesson
- ZPPAUP Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de Carrières-sur-Seine, délibération 1998

Articles :

- Teddy Arrif, Nathalie Blanc et Philippe Clergeau : « TRAME VERTE URBAINE, UN RAPPORT NATURE – URBAIN ENTRE GEOGRAPHIE ET ECOLOGIE » Cybergeo : European Journal of Geography
- Antoine Bailly et Lise Bourdeau-Lepage : « CONCILIER DESIR DE NATURE ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : VERS UNE URBANISATION DURABLE EN FRANCE » Géographie, économie, société Vol.13
- Paul Arnould, Yves-François Le Lay, Clément Dodane, Inès Méliani : « LA NATURE EN VILLE : L'IMPROBABLE BIODIVERSITE » Géographie, économie, société Vol.13
- Thomas Schmutz : « «GRENELLISER» NOS AMÉNAGEMENTS : QUELQUES RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR CE QUI A CHANGÉ » Sciences Eaux & territoires Num 14
- Antoine Charlot : « LA NATURE AU CŒUR DE LA VILLE » Vraiment durable, victoires éditions
- Philippe Schmit : « COMMENT L'INTERCOMMUNALITÉ S'ADAPTE-T-ELLE AU PHÉNOMÈNE DE PÉRIURBANISATION » Pour Num 199
- Journal Municipal d'Information Montesson : « PRESERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT AVEC LA GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS » Num de septembre 2013
- Thierry Bousquet sous la direction de Marie-Antoinette Basciani-Funestre avec la contribution de Youssouf Konaté: « BILAN DE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS EN ILE-DE-FRANCE ENTRE 2004 ET 2007 » publié par la DRIEA
- Pierre-André Julien, Pierre Lamonde, Daniel Latouche : « LA MÉTHODE DES SCÉNARIOS : UNE REFLEXIONSUR LA DÉMARCHE ET LA PROSPECTIVE » La documentation Française – Paris 1975

Cartes bibliothèque de cartographie Université Paris X Nanterre La Défense :

- Carte de Cassini, Poissy 1750 1800, écrite par Delahaye 1/2 500
- Carte de la végétation de la France, 1er aout 1966, Paul Jovet 1/1 250 000

Livres :

- Michel Lussault : « DE LA LUTTE DES CLASSES A LA LUTTE DES PLACES » Grasset (Mondes Vécus)
- Rem Koolhaas : « JUNKSPACE » Payot & rivages
- Michel Philipponneau : « LA VIE RURALE DE LA BANLIEUE PARISIENNE » Edition Colin
- Dominique Mariette : « ARGENTEUIL, UNE GÉOGRAPHIE » Edition du Valhermeil
- Catherine de Vilmorin : « LA POLITIQUE D'ESPACES VERTS » Broché
- Ateliers de création urbaine : « ILE-DE-FRANCE 2030 : SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE-DE-FRANCE » Dominique Carré éditeur

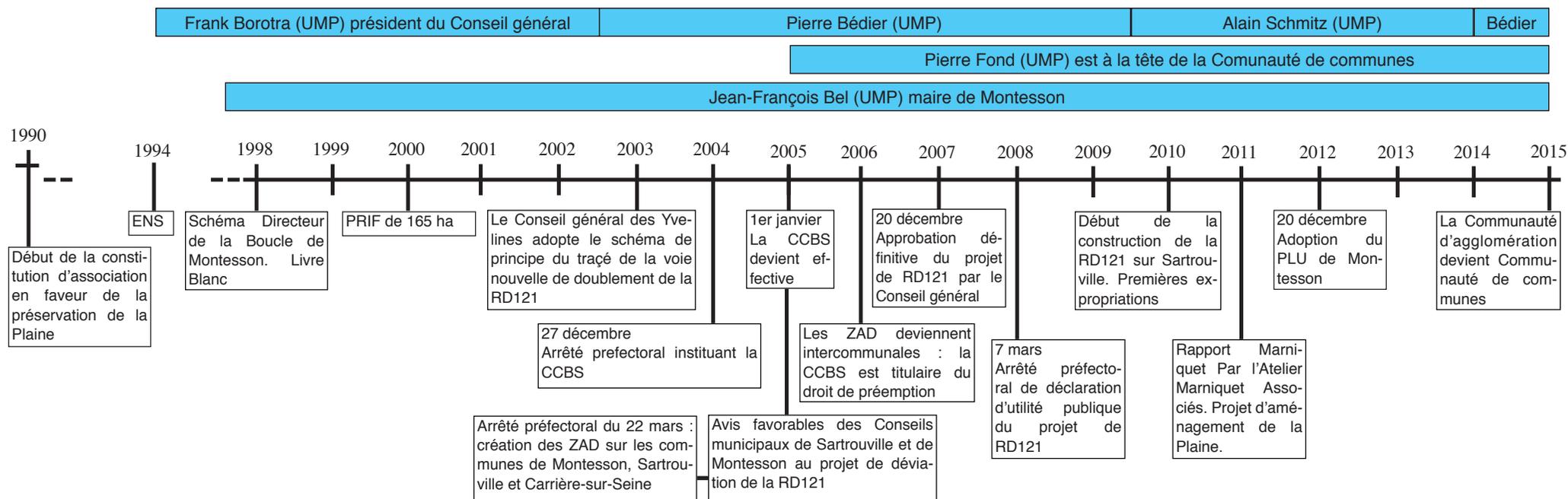
Sites :

- Site de Géoportail : <http://www.geoportail.gouv.fr>
- Site de l'association ZAD Patate : <https://zadpatate.wordpress.com>
- Site de Plaine d'avenir 78 : <http://www.plainedavenir78.org>
- Site de l'Agence des Espaces Verts : <http://www.aev-iledefrance.fr>
- Site de L'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/>
- Sites des six communes de notre territoire : <http://www.argenteuil.fr> / <http://www.ville-bezons.fr/> / <http://www.carrieres-sur-seine.fr/jsp/site/Portal.jsp> / <http://www.ville-houilles.fr/> / <http://www.montesson.fr/montesson/index.asp> / <http://www.sartrouville.fr/>
- Site de IAU IDF: <http://www.iau-idf.fr>
- Site de l'association CADEB : Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson : <http://www.cadeb.org>
- Site de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage : http://www.ecole-paysage.fr/site/ensp_fr/index.htm
- Site de Wikiversité : <http://fr.wikiversity.org/wiki/Accueil>
- Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110001487>
- Site de la DRIEA Ile-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>
- Site de la DRIEE Ile-de-France : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site du département du Val d'Oise : <http://www.valdoise.fr/>

Entretiens :

- M. Moioli, champignoniste
- M. Français, exploitant et président du Syndicat des maraîchers Légumes Français
- M. Saint-Guily, membre du Réseau Rural
- M. Parisot, secrétaire général du CADEB
- Mme Conrath, animatrice de l'association Plaine d'Avenir 78
- M. Trémel, président du Syndicat des propriétaires fonciers Montesson et environs
- L'association Mémoire et Histoire de Montesson
- M. Benoît, ancien habitant de Montesson
- Archiviste et responsable urbanisme de la mairie de Montesson
- Habitants montessonnois et sartrouillois
- Archiviste et responsable urbanisme de la mairie de Montesson

Frise chronologique : les projets de RD121 nouvelle et de ZAD s'accordent avec la création de l'intercommunalité



Argenteuil : Plaine d'Ardivale et Plaine du Cerisier

